

Formation – Anglais juridique pour les avocats

Initiation : *Meet with Clients & Counsel*

Lundi 29 et mardi 30 janvier 2018



 #UIALegalEnglish

PARIS – FRANCE

PRÉSENTATION

L'Union Internationale des Avocats (UIA) a le plaisir de vous présenter l'une des formations de son programme 2018 dont l'objectif est de fournir aux avocats des outils complets dans des domaines spécialisés du droit ou dans des techniques professionnelles nouvelles. Ces formations bénéficient de l'expérience d'intervenants réputés qui dispensent de véritables « **master classes** ».

Cette formation est animée par un formateur unique pendant 2 jours.

Nombre minimum de participants: 12 / Nombre maximum de participants: 15

Cette formation complète en anglais juridique général **se déroulera en deux niveaux et deux formations séparées:**

- **Initiation : lundi 29 et mardi 30 janvier 2018**
- **Perfectionnement : lundi 18 et mardi 19 juin 2018**

Participez à la première session de janvier et bénéficiez de 10% de remise pour la session de juin !

Objectifs et programme

Ces formations ont pour objectif d'acquérir et maîtriser la terminologie juridique en anglais, ainsi que de s'exprimer avec précision à l'écrit comme à l'oral dans un contexte juridique international. Les quatre compétences (la compréhension orale et écrite, ainsi que l'expression orale et écrite) seront développées et travaillées de façon interactive avec de nombreux exercices pratiques basés sur le travail quotidien des avocats.

Qui peut participer ?

Les praticiens du droit souhaitant évoluer dans un contexte juridique international.

Un niveau minimum B2 (intermédiaire élevé) en anglais général est recommandé pour pouvoir suivre cette formation.

Langue de travail

La formation se déroulera **en anglais** sans traduction simultanée.

Accréditation

Tous les participants présents durant les 2 journées complètes de chaque formation recevront un "Certificat de participation" et pourront obtenir des points dans le cadre de la formation continue et du développement professionnel continu, selon les règles nationales. Pour plus d'information, merci de bien vouloir contacter l'UIA.

FRAIS D'INSCRIPTION

Montants HT *	Membre UIA		Non Membre	
	<= 29.12.2017	> 30.12.2017	<= 29.12.2017	> 30.12.2017
Inscription standard	595 € HT*	645 € HT*	645 € HT*	695 € HT*
Jeune avocat (<35) **	545 € HT*	595 € HT*	595 € HT*	645 € HT*

* Selon la Directive européenne 2006/12/CE art.52-a du 28 novembre 2006, nous devons facturer la TVA française actuellement à 20 %. Cependant, vous pouvez déduire la TVA auprès de votre administration fiscale locale.

** Merci de joindre un justificatif d'âge à votre formulaire d'inscription afin de bénéficier du tarif Jeune avocat.

Ces frais comprennent la participation au cours de formation, les pauses café, les déjeuners du lundi 29 et mardi 30 janvier ainsi que la documentation du cours. Merci de noter que le nombre de places pour ce cours de formation est limité. Le nombre maximum de participants est fixé à 15. Les inscriptions seront confirmées uniquement après règlement de la totalité des frais d'inscription. Les admissions s'effectueront dans l'ordre de réception.

LA FORMATRICE



Stéphanie COOPER-SLOCKYJ,
Formatrice en Anglais juridique et Traductrice
Paris, France
slockyj@gmail.com

Stéphanie Cooper-Slockyj, avocate auprès du Barreau de Californie, USA, ancien maître de conférence à l'Université de Paris II – Assas et intervenante dans des grandes écoles et cabinets juridiques, profession libérale en traduction et enseignement de l'anglais juridique et de préparation de l'examen TOLES Legal en France depuis 20 ans.

<https://www.linkedin.com/in/stéphanie-cooper-slockyj-1531a240/>

LIEU DE LA FORMATION

UIA – Union Internationale des Avocats
International Association of Lawyers
20 rue Drouot (3^e étage)
75009 Paris – France

Réservez votre hôtel

Chaque participant devra réserver son hébergement à Paris par ses propres moyens. L'UIA est située dans le 9^e arrondissement de Paris. Vous trouverez ci-dessous une suggestion d'hôtels situés à proximité :

Paris Marriott Opera Ambassador (4*) – at 450 m

Monsieur Cadet Hôtel & Spa (4*) – at 190 m

Hôtel Pulitzer (4*) – 260 m

Ibis Paris Grands Boulevards (3*) – 200 m

Le site Internet www.booking.com vous aidera à effectuer votre réservation ou à trouver d'autres hôtels.

PROGRAMME – 1^{ère} partie : INITIATION *MEET WITH CLIENTS + COUNSEL*

Lundi 29 janvier 2018

JOUR 1

08:30 – 09:00	INSCRIPTION DES PARTICIPANTS
09:00 – 10:45	<u>Se présenter en anglais – vocabulaire juridique</u> : les métiers juridiques ; le cabinet ; les domaines juridiques; les prestations (exercices d’expression et de compréhension orale)
10:45 – 11:00	PAUSE CAFÉ
11:00 – 12:30	<u>Pratiques et différences culturelles</u> dans les métiers juridiques: niveau de formalité et registre de langage exigés ; comparaison de l’anglais juridique avec l’anglais général
12:30 – 14:00	DÉJEUNER
14:00 – 15:45	<u>Bases de communications professionnelles</u> : l’orthographe, les chiffres en anglais, aperçu des communications courantes entre client et avocat, ou entre confrères
15:45 – 16:00	PAUSE CAFÉ
16:00 – 17:30	<u>Communications courantes entre client et avocat</u> : les honoraires ; prendre RDV par téléphone ; entretien initial avec un client, obtenir des renseignements ou une confirmation (compréhension orale ; jeux de rôle et mises en situation à l’oral)

Mardi 30 janvier 2018

JOUR 2

09:00 – 10:45	(suite) <u>Communications courantes</u> : les démarches ; expliquer comment procéder dans un dossier ; le recours (vocabulaire et exercices oraux)
10 :45 – 11:00	PAUSE CAFÉ
11:00 – 12:30	Pouvoir proposer des <u>explications et conseils</u> dans votre domaine juridique ; registre, nuancer ses propos (verbes modaux, conditionnels)
12:30 – 14:00	DÉJEUNER
14:00 – 15:45	<u>Courriers professionnels</u> en anglais : exemples à suivre, bon usage
15:45 – 16:00	PAUSE CAFÉ
16:00 – 17:30	<u>Rédaction de vos courriers électroniques et courriers</u> (exercices pratiques) ; obtenir de la documentation fiable en matière d’anglais juridique : où se renseigner

CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation fera l'objet d'une retenue de 50% du montant perçu et devra parvenir par écrit à l'Union Internationale des Avocats (UIA) **avant le 29 décembre 2018**. Il ne sera procédé à aucun remboursement pour toute annulation reçue après cette date.

VISAS

Toute personne souhaitant recevoir une lettre d'invitation pour participer à la formation devra s'inscrire et s'acquitter des frais d'inscription **avant le 29 décembre 2018**, afin d'assurer l'obtention du visa dans les délais impartis.

Toute annulation due à un refus de visa fera l'objet d'un remboursement de 100% du montant perçu moins 50€ HT pour frais de dossier à condition que l'inscription et le règlement de l'intégralité des frais d'inscription aient été perçus par l'UIA **avant le 29 décembre 2018**.

Pour toute inscription reçue après cette date, toute annulation due à un refus de visa fera l'objet d'un remboursement de 50% du montant perçu moins 50€ HT pour frais de dossier.

Toute annulation due à un refus de visa devra parvenir par écrit à l'UIA **avant la formation** et accompagnée d'une **preuve de refus d'obtention de visa**.

Il ne sera procédé à aucun remboursement pour une annulation reçue après la formation ou sans preuve de refus de l'obtention de visa, ou dans le cas où votre visa serait délivré après la formation.

CONDITIONS GENERALES

Toute inscription reçue par l'Union Internationale des Avocats (UIA) et accompagnée du règlement intégral des frais correspondant aux manifestations choisies sera confirmée par écrit.

Selon la Directive européenne 2006/12/CE art.52-a du 28 novembre 2006, nous devons facturer la TVA française actuellement à 20 %. Cependant, vous pouvez déduire la TVA auprès de votre administration fiscale locale.

L'UIA se réserve le droit, à tout moment et à son entière discrétion, sans avoir à fournir de raison, d'annuler ou de reporter la formation à une date ultérieure, de changer le lieu et/ou le programme de la formation, d'apporter des corrections ou des modifications aux informations publiées dans le programme de la formation et d'annuler toute invitation à participer à la formation.

L'UIA ne sera nullement tenue par responsable des frais éventuels occasionnés par l'annulation de l'hébergement ou du transport. **L'UIA recommande vivement aux participants d'utiliser les prestations modifiables et /ou remboursables, ainsi que de souscrire une assurance annulation.**

Ni l'UIA, ni aucun de ses responsables, employés, agents, membres ou représentants, ne pourront être tenus pour responsables de toute perte ou dommage, de quelque nature que ce soit, subi (directement ou indirectement) par un participant, un accompagnant ou un tiers suite à une annulation, un changement, un report ou une modification.

Ni l'UIA, ni aucun de ses responsables, employés, agents, membres ou représentants ne pourront être tenus pour responsables de toute perte ou dommage, de quelque nature que ce soit, subi (directement ou indirectement) par un participant ou un accompagnant, sauf en cas de décès ou de lésions corporelles dus à une négligence grave de l'UIA.

Le rapport contractuel entre l'UIA et chaque participant en relation avec la formation est soumis à la loi française, à l'exclusion de tout autre droit. Les Tribunaux de Paris sont seuls compétents.

FORMALITÉS

Il appartient au participant de s'assurer qu'il est en règle avec les formalités de police, de douane et de santé pour son voyage. Un participant qui ne pourrait participer à la formation, parce qu'il n'a pas pu embarquer sur un vol ou tout autre moyen de transport, faute de présenter les documents exigés (passeport, visa, certificat de vaccination...) ne pourrait prétendre à aucun remboursement.

Copyrights: ©UIA, ©Office du Tourisme de Paris – Photographe Dupont, © Office du Tourisme de Paris – Photographe Rivoal, ©Flickr_Oli4.D

INFORMATION

UIA ■ T +33 1 44 88 55 66 ■ F +33 1 44 88 55 77 ■ E uiacentre@uianet.org ■ www.uianet.org

Bringing together the world's lawyers

For over 90 years, the Union Internationale des Avocats (UIA - International Association of Lawyers) has been defending the legal profession and facilitating international contacts, cooperation and the exchange of knowledge among lawyers, while respecting their cultural and professional diversity.

Today, the UIA brings together several thousand members – lawyers or law professionals – and hundreds of bars, federations and associations.

Join the UIA and become a member of the world's strongest network of lawyers

- You will participate in the work of the UIA Commissions in Business Law, Human Rights and General Practice and share your experience with that of professionals from over 110 countries.
- You will also be able to join forces with the UIA, which, each year, provides its support to lawyers who cannot freely practise their profession. Everywhere in the world where rights of defence are threatened or the proper administration of justice is hindered, the UIA will make your voice heard.



Réunir les avocats du monde

Depuis plus de 90 ans, l'Union Internationale des Avocats (UIA) défend la profession d'avocat et stimule les contacts internationaux, la coopération et l'échange de connaissances entre avocats, dans le respect de leur diversité culturelle et professionnelle.

Aujourd'hui, l'UIA regroupe plusieurs milliers de membres – avocats ou professionnels du droit – et des centaines de barreaux, fédérations et associations.

Rejoignez l'UIA et devenez membre du plus solide réseau d'avocats du monde

- Vous pourrez prendre part aux travaux des commissions de l'UIA en Droit des Affaires, Droits de l'Homme et Pratique Générale et partager votre expérience avec celles de professionnels venus de plus de 110 pays.
- Vous pourrez également vous mobiliser aux côtés de l'UIA qui, chaque année, apporte son soutien aux avocats qui ne peuvent exercer librement leur profession. Partout dans le monde où les droits de la défense sont menacés et où le bon fonctionnement de la justice est entravé, l'UIA fera entendre votre voix.



Reunir a los abogados del mundo

Desde hace más de 90 años, la Union Internationale des Avocats (UIA – Unión Internacional de Abogados) defiende la abogacía y promueve los contactos internacionales, así como la cooperación y el intercambio de conocimientos entre abogados, todo ello, en el respeto de su diversidad cultural y profesional.

Hoy en día, la UIA reúne a varios miles de miembros – abogados o profesionales del derecho – y a centenas de colegios de abogados, federaciones y asociaciones.

- Podrá participar en los trabajos de las comisiones de la UIA en Derecho de los Negocios, Derechos Humanos y Práctica General, y compartir su experiencia con la de los profesionales venidos de más de 110 países.
- Asimismo, podrá movilizarse al lado de la UIA que, cada año, apoya a los abogados que no pueden ejercer libremente su profesión. En cualquier lugar del mundo donde los derechos de la defensa se vean amenazados y donde el buen funcionamiento de la justicia se vea entrabado, la UIA hará que su voz se escuche.

**Únase a la UIA y
convírtase en miembro
de la red de abogados
internacional más sólida**

www.uianet.org

Formation – Anglais juridique pour les avocats

Initiation : *Meet with Clients & Counsel*

Lundi 29 et mardi 30 janvier 2018

PARIS – FRANCE

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Inscrivez-vous en ligne www.uianet.org

Ou compléter et renvoyer ce formulaire par email, fax, ou poste à :



Inscrivez-vous en ligne!

UNION INTERNATIONALE DES AVOCATS

20 rue Drouot, 75009 Paris, FRANCE

Tél: +33 1 44 88 55 66 / Fax: +33 1 44 88 55 77 / Email: uiacentre@uianet.org

Nom :

Prénom :

Cabinet :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Pays:

Tél. : Fax :

Email:

Date de naissance :

N° TVA intracommunautaire :

Demandes spécifiques (régimes alimentaires spéciaux, allergies, handicaps, etc.):

A. FRAIS D'INSCRIPTION À LA FORMATION

Montants HT *	Membre UIA		Non Membre	
	<= 29.12.2017	> 30.12.2017	<= 29.12.2017	> 30.12.2017
Inscription standard	595 € HT*	645 € HT*	645 € HT*	695 € HT*
Jeune avocat (<35) **	545 € HT*	595 € HT*	595 € HT*	645 € HT*

* Selon la Directive européenne 2006/12/CE art.52-a du 28 novembre 2006, nous devons facturer la TVA française actuellement à 20 %. Cependant, vous pouvez déduire la TVA auprès de votre administration fiscale locale.

** Merci de joindre un justificatif d'âge à votre formulaire d'inscription afin de bénéficier du tarif Jeune avocat.

B. ACTIVITÉS SOCIALES

Merci d'indiquer ci-après les activités sociales incluses dans les frais d'inscription auxquelles vous souhaitez participer :

Déjeuner – lundi 29 janvier

Déjeuner – mardi 30 janvier

Please indicate in English your general and legal English level(s):

.....
.....
.....

C. TOTAL

TOTAL (A) HT – Frais d’inscription : €

TVA (20 %)* : €

TOTAL TTC : €

* Selon la Directive européenne 2006/12/CE art.52-a du 28 novembre 2006, nous devons facturer la TVA française actuellement à 20 %. Cependant, vous pouvez déduire la TVA auprès de votre administration fiscale locale.

D. CONDITIONS GÉNÉRALES ET CONDITIONS D’ANNULATION

Le/la Soussigné(e) confirme avoir pris connaissance et accepté les **conditions d’annulation** ainsi que les **conditions générales** figurant sur la page 5 du programme d’inscription. L’inscription ne sera prise en compte qu’après réception du paiement.

Le participant est conscient que son image et/ou sa voix pourront être captés, enregistrés ou filmés pendant toute la durée de la formation et concède à l’UIA, en signant ce formulaire d’inscription, le droit d’exploiter, de reproduire et de diffuser les images et enregistrements par tous moyens connus ou inconnus et sur tous types de supports, pour une durée illimitée et ce, à titre totalement gracieux.

E. MÉTHODES DE PAIEMENT

- Par chèque bancaire en € à l’ordre de l’UIA, adressé à : UIA - 20 rue Drouot - 75009 Paris – France
- Par virement bancaire en €, sans frais pour le bénéficiaire, en faveur de l’Union Internationale des Avocats, avec la référence **“Formation F17PAR01”**, à la banque et sur le compte :

Société Générale – Paris Elysées Entreprise
91, avenue des Champs Elysées – 75008 Paris - France
BIC / SWIFT : SOGEFRPP
IBAN: FR76 3000 3033 9200 0503 4165 164

- Par carte bancaire : Visa Mastercard

N° de carte : _____

Date d’expiration : __ / __

Cryptogramme : __ __

Titulaire de la carte :

J’autorise l’Union Internationale des Avocats à débiter la carte bancaire susmentionnée d’un montant de :..... €
(EUR)

Date:/...../..... Signature: